



Règlement de concours

Meeting Valaisan Gymnastique

Riddes, 8 et 9 mars 2025

I. GÉNÉRALITÉS

1. RESPONSABILITÉ

Le MEETING VALAISAN de gymnastique est placé sous la responsabilité du CT Gym Valais-Wallis et est organisé par la société de gymnastique **Riddes Etoile**.

2. DÉROULEMENT DES CONCOURS

Dates: Samedi 8 et dimanche 9 mars 2025
Lieu: Riddes

3. DISCIPLINES

- Tests Mini 1A – 1B – 1C
- Tests Jeunesse 1A – 1B – 1C
- Tests Jeunesse 2A – 2B – 3
- Individuelles **Jeunesse B** (7 à 12 ans), **Jeunesse A** (13 à 16 ans y compris)
- Gym à deux **Jeunesse B**, **Jeunesse A**
- Gym Team (3 à 5 gymnastes) **Jeunesse B**, **Jeunesse A**
- Individuelles Actives
- Gym à deux Actives
- Gym Team Actives

4. PARTICIPATION

- Gymnastes de Gym Valais-Wallis concourant en gymnastique.
- Chaque gymnaste doit se munir de sa carte de membre FSG.
- Conformément au règlement, les participants déclarés comme membres actifs FSG, sont assurés auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunettes et les accidents.



Les sociétés ont l'obligation d'inscrire un juge pour 15 gymnastes (minimum 2 tests par juge). Dans le cas où il y aurait plusieurs juges pour une société, différents tests doivent être proposés. Si aucun juge n'est inscrit, les gymnastes concourent sans être classés. Si le nombre de juges est insuffisant, la société est sanctionnée par une amende.

Les personnes inscrites comme juge ne seront considérées comme tel qu'à la condition d'avoir suivi le cours de juge valaisan. En cas d'empêchement majeur, elles devront s'adresser à Mélodie Romailer pour bénéficier d'un coaching personnel lors d'un entraînement de gymnastique.



Pour obtenir un brevet de juge cantonal, les personnes en formation doivent obligatoirement juger les 3 concours (2, pour les tests actives).

- **S'il y a un nombre insuffisant d'inscriptions dans les catégories Individuelles, à deux et Team, le CT de Gym Valais-Wallis se réserve le droit de regrouper les catégories. Les sociétés seront averties par courrier.**
- En cas de consommation avérée de produits illicites par un/une gymnaste, la direction de concours se réserve le droit de l'exclure de la compétition.
- Les participants aux fêtes/concours en public sont informés qu'ils peuvent être pris en photo ou filmés lors de leurs productions. Ces documents pourront se retrouver sur le site de Gym Valais-Wallis mais ne seront en aucun cas utilisés pour faire de la publicité payante.

5. INSCRIPTIONS

- **Tous les gymnastes doivent être inscrits dans FSG-Admin au 30 novembre 2024 faute de quoi, il ne sera pas possible de les inscrire « online ».**
- Les inscriptions doivent être effectuées sur le site de Gym Valais Wallis : <https://inscription.gymvalais.ch/>
Deux personnes par société (président et responsable technique) recevront un login pour effectuer les inscriptions et accéder à la marche à suivre disponible sur le site.

En cas de problème, contactez l'administrateur : François Boand, fboand@netplus.ch
- Ouverture des inscriptions: **15 décembre 2024**
Délai d'inscription: **19 janvier 2025**
- Aucune inscription tardive ne sera prise en considération.
- Des frais seront facturés aux sociétés pour toute modification ou mutation apportée aux inscriptions après le délai d'inscription. Cela inclut des modifications sur le nom, le prénom, la date de naissance ou la catégorie de concours. Les modifications sur la liste de passage définitive seront également facturées.

6. FINANCE

- Finance d'inscription : CHF 25.00 par gymnaste et par partie de concours
CHF 35.00 par paire pour les Gym à deux
CHF 45.00 pour les Gym Team

Montant à verser sur le compte :

Raiffeisen SION et Région,
GYM VALAIS-WALLIS, 3960 SIERRE,
IBAN N° CH76 8080 8002 9429 5574 7

Préciser le motif de paiement : société , concours

- Délai de paiement : **26 janvier 2025**
Une amende sera facturée aux sociétés en cas de retard de paiement.
- Les inscriptions ne seront pas prises en compte tant que le paiement ne nous sera pas parvenu. Gym Valais-Wallis n'envoie ni facture ni BV. La confirmation d'inscription (fichier pdf) envoyée par email aux sociétés contient les informations nécessaires à transmettre au caissier.
- Les finances d'inscriptions ne seront pas remboursées même sur présentation d'un certificat médical.
- Tous les prix souvenirs commandés dans les délais seront transmis aux moniteurs, y compris pour les gymnastes absents.

7. TENUE

- Tous les gymnastes participant au Meeting valaisan gymnastique sont tenus de se présenter pour la cérémonie de la distribution des prix.
- Lors du défilé, les gymnastes accompagnés d'une monitrice par société se présentent en tenue gymnique.
- Les gymnastes qui ne se présentent pas à la proclamation des résultats ne reçoivent pas leur médaille. Exception sera faite pour les absences justifiées annoncées au préalable à la direction de concours.

- Toutes les monitrices se présentent sur la place de concours en tenue gymnique. Elles seront un exemple pour les gymnastes. La direction de concours se réserve le droit d'exclure une monitrice, dont la tenue ne serait pas conforme.
- Merci de respecter les règles élémentaires de savoir-vivre dans les gradins, les vestiaires et sur l'emplacement de concours. Une attitude fair play est attendue de la part des gymnastes, des moniteurs et des spectateurs.

8. CARTES DE TESTS

- Elles doivent être impérativement remplies par l'entraîneur avant la compétition et apportées à l'appel des gymnastes.
- Les cartes signées de tous les tests seront distribuées après la remise des prix.
- Aux monitrices de remplir les notes.

9. RÉSULTATS

- Ils seront affichés dans les locaux de compétition et transmis aux moniteurs après la remise de prix. Il n'y aura pas de version imprimée pour les sociétés.
- Les résultats seront également publiés sur le site www.gymvalais.ch après la dernière proclamation officielle de la journée.

10. CLASSEMENT

- Médaille pour les 3 premiers de chaque catégorie, soit:
 - ▶ Test gymnastique: Mini / Jeunesse
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Jeunesse B avec engin
Gym à deux et Individuelle Jeunesse B sans engin
Gym à deux et Individuelle Jeunesse A avec engin
Gym à deux et Individuelle Jeunesse A sans engin
Gym à deux et Individuelle Jeunesse élite
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Active avec engin
Gym à deux et Individuelle Active sans engin
Gym à deux et Individuelle Active élite
- Trophée pour les 3 premiers de chaque catégorie, soit:
 - ▶ Gym Team Jeunesse B avec engin
Gym Team Jeunesse B sans engin
Gym Team Jeunesse A avec engin
Gym Team Jeunesse A sans engin
Gym Team Jeunesse élite
 - ▶ Gym Team Active avec engin
Gym Team Active sans engin
Gym Team Active élite
- Distinctions pour le 30 % des gymnastes de chaque catégorie.
- Chaque gymnaste inscrit recevra un prix souvenir. Ces prix doivent être retirés par la monitrice après la proclamation des résultats.

II. GYMNASTIQUE

1. POSSIBILITÉS DE CONCOURS

- TM1A Mini 1A sans engin 2018-2017
- TM1B Mini 1B ballon 2017-2016
- TM1C Mini 1C ruban 2016-2015
- T1A Jeunesse 1A sans engin 2016-2014
- T1B Jeunesse 1B massues 2016-2012
- T1C Jeunesse 1C cerceau 2016-2012
- T2A Jeunesse 2A sans engin – corde 2016-2010
- T2B Jeunesse 2B ruban – ballon 2016-2010
- T3 Jeunesse 3 ballon – cerceau – massues 2016-2008



Attention l'âge des tests jeunesse 1A, 1B et 2A n'est pas le même âge chez nous qu'à l'URG et à la FSG.

- GDJB1 Gym à deux Jeunesse B avec engin 1 passage
- GDJB2 Gym à deux Jeunesse B s/engin 1 passage
- GDJA1 Gym à deux Jeunesse A avec engin 1 passage
- GDJA2 Gym à deux Jeunesse A s/engin 1 passage
- GPZ3 Gym à deux Jeunesse Elite 2 passages différents
(avec engin à main différent ou
1 passage s/engin et 1 passage avec engin)

- GPM2 Gym à deux Active avec engin 1 passage
- GPO2 Gym à deux Active s/engin 1 passage
- GPZ2 Gym à deux Active Elite 2 passages différents
(avec engin à main différent ou
1 passage s/engin et 1 passage avec engin)

- GIJB1 Individuelle Jeunesse B avec engin 1 passage
- GIJB2 Individuelle Jeunesse B s/engin 1 passage
- GIJA1 Individuelle Jeunesse A avec engin 1 passage
- GIJA2 Individuelle Jeunesse A s/engin 1 passage
- GEZ3 Individuelle Jeunesse Elite 2 passages différents
(avec engin à main différent ou
1 passage s/engin et 1 passage avec engin)

- GEM2 Individuelle Active avec engin 1 passage
- GEO2 Individuelle Active s/engin 1 passage
- GEZ2 Individuelle Active Elite 2 passages différents
(avec engin à main différent ou
1 passage s/engin et 1 passage avec engin)

- GTB1 Gym Team Jeunesse B avec engin 1 passage
- GTB2 Gym Team Jeunesse B s/engin 1 passage

- GTA1 Gym Team Jeunesse A avec engin 1 passage
- GTA2 Gym Team Jeunesse A s/engin 1 passage
- GTZ3 Gym Team Jeunesse Elite 2 passages différents
(avec engin à main différent ou
1 passage s/engin et 1 passage avec engin)

- GTM2 Gym Team Active avec engin 1 passage
- GTO2 Gym Team Active s/engin 1 passage
- GTZ2 Gym Team Active Elite 2 passages différents
(avec engin à main différent ou
1 passage s/engin et 1 passage avec engin)

- Les mêmes catégories existent pour les 30+

2. DIRECTIVES

- Chaque gymnaste ne peut participer qu'à un seul test.
- Les gymnastes des tests Mini et Jeunesse qui sont arrivés sur le podium du Championnat Valaisan 2024 ont l'obligation de changer de test. Pour les catégories Active, seuls les gymnastes ayant obtenu la première place, doivent passer à la catégorie supérieure.
- La chronologie des tests Mini 1A-1B-1C, Jeunesse 1A-1B-1C et Jeunesse 2A-2B ne doit pas être obligatoirement respectée.
- Toutes les parties de chaque test doivent être présentées.
- Pour réussir le test, il faut obtenir la note moyenne de 8.00.
- Les gymnastes peuvent participer au maximum à 3 catégories ; l'ordre de passage ne sera pas pris en compte.
- Les gymnastes qui présentent 2 passages en Individuelle, Gym à deux et Gym Team sont obligatoirement classés en Elite. L'ordre des engins choisi à l'inscription doit être le même le jour du concours.
- En Gym à deux, c'est l'âge du gymnaste plus âgé qui détermine la catégorie de concours.
- Pour ouvrir les catégories Individuelle, Gym à deux et Gym Team 1 passage, il faut un minimum de 5 participants à l'inscription.
- Un manque flagrant de fair-play de la part d'un gymnaste (écarts de langage sur et en dehors du praticable, non-respect du matériel, non maîtrise de soi...) sera sanctionné par une déduction d'ordre de 0.5 points sur la note finale.
- Les monitrices et gymnastes qui apportent la clef USB pour la musique ont l'interdiction de rester lors de l'essai musique.

3. MUSIQUE

- La durée du programme pour les individuelles, Gym à deux et Gym Team est de 2.00 minutes à 3 minutes 30 maximum. La durée du programme commence et termine avec le début et la fin de la musique. La durée du programme sera communiquée lors de l'inscription. Elle doit être également indiquée clairement sur le support musical.
- Musique pour Individuelle, Gymnastique à deux et Gym Team : sur clef USB, à apporter à la table de la musique avant sa présentation.
- La clef ne doit contenir qu'un seul morceau.
- Prévoir une clef de réserve.

- Enregistrement de la musique : Formats Audio, MP3.
- Si pour des raisons inconnues, la musique s'arrête durant la production, le J1 doit immédiatement interrompre la production, celle-ci peut être refaite sans déduction d'ordre.
Si l'interruption de la musique est imputable au gymnaste, la production peut également être recommencée, mais avec une déduction d'ordre selon le point 6.2 des directives de gymnastique 2020.

4. ORDRE DE PASSAGE

- Liste établie préalablement et affichée le jour même dans les locaux de compétition.

5. JUGEMENT

- Selon les directives Gymnastique FSG en vigueur lors du concours.
- Si un gymnaste abandonne le test et quitte la surface de compétition, il n'a pas le droit de le refaire et sera évalué avec la déduction maximale. Cela veut dire que la note sera de 4.00 points.
- Si un gymnaste interrompt son exercice, mais ne quitte pas la surface de compétition, il sera évalué uniquement sur la partie qu'il a exécuté.
- Toutes réclamations sont à adresser uniquement à la cheffe juge, sous peine de déductions aux gymnastes de la société.

III. DISPOSITIONS FINALES

- Les moniteurs et monitrices ou gymnastes qui agissent contrairement aux prescriptions et directives des autorités de Gym Valais-Wallis perdent leurs droits et peuvent être exclus des concours ou disqualifiés.
- Des réclamations éventuelles relatives aux concours sont à formuler par écrit au chef de place dans les 15 minutes qui suivent la fin des concours de la catégorie concernée, moyennant un versement de CHF 100.-. Les décisions prises suite aux réclamations sont sans appel.
- Tous les cas non prévus dans les présentes prescriptions de concours seront étudiés par le CT de Gym Valais-Wallis.
- Les décisions prises sont sans appel.

Le Comité Technique Gym Valais-Wallis
Novembre 2024

*Merci de votre collaboration et de votre participation !
Gym Valais vous souhaite, ainsi qu'à vos gymnastes, plein succès pour les compétitions à venir*
